

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **optionnel** - Activités en d'autres langues : **optionnel**

Activités sur d'autres sites : **optionnel**

Domaine d'études principal : **Histoire, histoire de l'art et archéologie**

Organisé par:

HIST2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Ce master vous permet

- d'approfondir l'apprentissage méthodologique et critique en matière de repérage et de mise en Œuvre de l'information ;
- de l'appliquer à une période spécifique (Antiquité, Moyen Âge, Temps modernes, Époque contemporaine) ou à un domaine de l'histoire, en vue d'aboutir à une synthèse personnelle sur un sujet déterminé (mémoire de master) ;
- de développer des capacités de collecte de l'information, d'analyse critique et de mise en oeuvre de celle-ci.

Votre profil

Vous

- êtes bachelier en histoire et avez affermi votre goût pour le travail rigoureux et critique de l'historien ;
-

HIST2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Eclairer, dans sa complexité, le passé des hommes et des sociétés qui nous ont précédés et les liens qui l'unissent à notre présent, tel est le défi que le diplômé en [Master \[120\] en histoire](#) se prépare à relever dans sa vie socio-professionnelle.

Au terme du programme, le futur historien a approfondi, en les situant dans les grandes tendances de la recherche actuelle, des connaissances et thématiques relatives aux différents domaines et périodes de l'histoire. Il a acquis la maîtrise des méthodes de recherche propres aux études historiques : il est capable de dresser une problématique de recherche pertinente, de rassembler la documentation, d'analyser et de critiquer les informations recueillies, d'aboutir à une synthèse personnelle et de communiquer les résultats obtenus à des publics divers et sous diverses formes.

Ouvert à l'interdisciplinarité, il est également capable de mobiliser, au fil de sa recherche, des concepts et méthodes issus notamment des sciences sociales. Conscient des enjeux, débats voire instrumentalisation dont le passé fait l'objet, le futur historien peut contribuer, par une approche scientifique de celui-ci, à une meilleure compréhension du présent.

Par sa capacité à communiquer ses connaissances et ses méthodes d'investigation critique, le futur historien peut enrichir le débat citoyen.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser, de manière approfondie, spécialisée et en les situant dans les grandes tendances de la recherche actuelle, des connaissances et thématiques relatives aux différents domaines et périodes de l'histoire.

2. Maîtriser et mobiliser des méthodes de recherche propres aux études historiques : élaborer et réaliser un travail de recherche, mettant en Œuvre une démarche méthodologique et critique en matière de repérage et de mise en Œuvre de l'information, pour approfondir une problématique spécifique en histoire, aboutissant à une synthèse équilibrée, argumentée et personnelle.

2.1. Formuler une problématique de recherche pertinente, l'adapter et la préciser au fil de sa recherche en affinant ses hypothèses de travail ;

2.2. Réunir les documents (sources et bibliographie), en questionnant la validité et la pertinence des sources en regard de la problématique de recherche étudiée ;

2.3. Réaliser un état de la question (bilan critique de l'historiographie) ;

2.4. Analyser et évaluer la documentation de manière critique en tenant compte des spécificités propres à différents types de sources ;

2.5. Organiser et traiter les données, en utilisant les instruments informatiques adéquats, les situer dans leur contexte historique et les interpréter ;

2.6. Mobiliser des méthodes et modèles pertinents, issus notamment des sciences sociales, pour les appliquer à sa recherche ;

2.7. Élaborer une synthèse personnelle équilibrée à partir d'un nombre important de sources de nature diverse.

2.8. Communiquer, aux spécialistes ou/et à un large public, les résultats de sa recherche (sous une forme orale ou/et écrite, audiovisuelle ou numérique) ;

2.9. Faire preuve de la rigueur, de la précision et de l'esprit critique indispensables à toute démarche universitaire et ce dans chacune de ses étapes.

3. Poser un regard réflexif, scientifiquement et méthodologiquement fondé, sur l'histoire de sa discipline (historiographie) et sur sa propre pratique d'historien, notamment en mobilisant des concepts et méthodes issus d'autres disciplines.

4. Développer et mobiliser, sur la base de ses compétences disciplinaires et méthodologiques en histoire, une série de compétences transférables dans divers domaines de la vie sociale et professionnelle :

8. **S'il a suivi la finalité approfondie** : analyser et poser un regard réflexif et critique sur des pans de la recherche « en train de se construire », autour d'études de cas portant sur différents domaines et périodes de l'histoire (ces études de cas relèvent de domaines d'expertise des titulaires des cours).

8.1. Approfondir quelques aspects des études de cas présentées, par le biais de lectures qui nourriront la réflexion et la discussion au fil des séances ;

8.2. Identifier et analyser les principes, méthodes et enjeux sous-tendant les principales tendances de la recherche passée et actuelle ;

8.3. Évaluer la pertinence du matériau mobilisé par l'auteur d'une contribution scientifique, de la démarche adoptée et des conclusions présentées ;

8.4. Comparer une production scientifique variée autour d'une même thématique, en mettant en évidence et en dialogue la diversité des questionnements, sources, méthodes et conclusions.

9. **S'il a suivi la finalité didactique** : mobiliser les compétences nécessaires pour entamer efficacement le métier d'enseignant d'histoire dans le secondaire supérieur et pouvoir y évoluer positivement.

9.1. Intervenir en contexte scolaire, en partenariat avec différents acteurs ;

9.2. Enseigner en situations authentiques et variées ;

9.3. Exercer un regard réflexif et se projeter dans une logique de développement continu.

Pour plus de détails, consultez l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire\)](#).

10. **S'il a suivi la finalité spécialisée : histoire et archives** : gérer, de manière autonome, un dépôt d'archives, collecter, classer, inventorier les fonds et mettre en Œuvre une politique de conservation et de valorisation de ceux-ci.

10.1. Procéder au repérage, à l'évaluation, à la collecte, au classement et à l'inventorisation de fonds d'archives émanant d'organismes publics ou d'instances privées, tant d'Ancien Régime que de l'époque contemporaine ;

10.2. Maîtriser des connaissances théoriques sur leurs modalités de conservation, qu'il s'agisse de supports traditionnels ou de ceux relevant des nouvelles technologies de l'information et de la communication et de les appliquer à des cas concrets ;

10.3. Maîtriser diverses modalités de valorisation du patrimoine archivistique ;

10.4. Acquérir une connaissance et une expérience du milieu professionnel et des évolutions récentes de la discipline notamment à travers les stages accomplis et la participation à des journées d'études.

11. **S'il a suivi la finalité spécialisée : communication de l'histoire** : communiquer des savoirs historiques et culturels à un large public, sur la base d'une maîtrise théorique et méthodologique des enjeux de la communication en histoire et des procédés et outils de communication, en vue de répondre à la demande sociale d'histoire.

11.1. Maîtriser, théoriquement et méthodologiquement, l'analyse et la résolution de problèmes en matière de communication de l'histoire ; il est capable de/d' :

- définir et organiser les éléments d'un projet de communication,
- se documenter,
- identifier les relations entre savoirs et publics,
- raisonner à partir de ces relations,
- décider en vue de définir et concrétiser le but à atteindre et la production culturelle à réaliser ;

11.2. Produire une communication de l'histoire liée aux enjeux et réalités de l'histoire publique, c'est-à-dire à destination d'un large public ;

11.3. Maîtriser des procédés et des outils de communication des savoirs en histoire en vue d'un résultat à atteindre ;

11.4. Effectuer une médiation des savoirs en histoire, en utilisant des moyens de communication comme l'écriture communicationnelle, la communication orale, audio-visuelle et/ou gestuelle, les technologies de l'information et de la communication, etc. ;

11.5. Dialoguer de manière respectueuse et constructive avec des interlocuteurs variés (tant d'un point de vue socio-culturel, qu'au départ de leur fonction, de leurs champs d'action et de leur domaine disciplinaire d'expertise) en faisant preuve de capacité d'écoute, d'ouverture d'esprit, d'empathie, de distanciation et d'assertivité.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme se compose :

- d'un tronc commun (75 crédits), constitué :
 - d'un mémoire (30 crédits);
 - d'un séminaire (10 crédits);
 - de cours de techniques de la recherche (10 crédits);

HIST2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [75.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Mémoire (30 crédits)

○ LHIST2892	Mémoire		FR [q1+q2] [] [30 Crédits]		x
-------------	---------	--	----------------------------	--	---

Liste des finalités

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

En 2024-25, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

[> Finalité approfondie](#) [prog-2024-hist2m-llhist201a]

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LHIST2728	Questions approfondies : Subalternités et critiques postcoloniales appliquées à l'histoire <i>L'étudiant qui souhaite suivre l'option en subalternités et critiques postcoloniales ne peut pas choisir ce cours dans la finalité.</i>	Anne-Sophie Gijs Costantino Paonessa	📅 [q1] [15h] [5 Crédits] 🌐	x	x
⌘ LTHEO2972	Séminaire de recherche en histoire du christianisme (époque moderne/contemporaine)	Jean-Pascal Gay	📅 [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	x	x

⌘ **Autre cours (maximum 5 crédits)**

À choisir prioritairement parmi les cours non encore suivis du master en histoire, ou parmi ceux d'un autre master de l'UCLouvain ou d'une autre université en accord avec le promoteur du mémoire et le secrétaire de jury. L'étudiant s'assurera auprès du titulaire du ou des cours choisi(s) qu'il dispose des connaissances préalables nécessaires pour le(s) suivre. Si certains cours sont également offerts dans le tronc commun ou une option de ce master, le recouvrement ne pourra pas excéder 5 crédits. Aucun recouvrement n'est permis avec la finalité didactique ou les finalités spécialisées.

o B) Cours et séminaires disciplinaires (11 crédits)

o Didactique de la discipline (7 crédits)

o LHIST2311	Didactique de l'histoire et réflexion sur le contenu des programmes	Mathieu Bouhon	
--------------------	---	----------------	--

Finalité spécialisée : histoire et archives [30.0]

- Obligatoire
 - ✂ Au choix
 - △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
 - ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
 - ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
 - △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
 - Activité avec prérequis
 - 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
 - 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
 - [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)
-

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

Bloc
annuel

1 2

Bloc
annuel

1 2

⌘ LHAGI2550

Médiation muséale et patrimoniale

PR [q2] [30h] [5 Crédits] ⓘ 🌐

Options et/ou cours au choix [15.0]

L'étudiant choisit une option ou des cours au choix pour 15 crédits. Moyennant l'accord du secrétaire du jury, certains cours de la KU Leuven et de l'UNamur peuvent également être choisis. En cas d'accord, l'étudiant veillera à se mettre en ordre auprès de l'université concernée (inscription administrative pour le cours choisi).

Remarque : si certaines unités d'enseignement présentes dans les options et/ou cours au choix sont également présentes dans le tronc commun ou dans la finalité approfondie, le recouvrement ne pourra pas excéder 6 crédits avec chacune de ces rubriques. À l'inverse, aucun recouvrement n'est permis ni avec la finalité didactique, ni avec les finalités spécialisées. Les unités d'enseignement validées dans le tronc commun ou dans la finalité ne pourront pas être valorisées dans l'option.

- > Option en cultures et éthique du numérique [prog-2024-hist2m-lfial800o]
- > Option en subalternités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés [prog-2024-hist2m-lhist965o]
- > Cours au choix [prog-2024-hist2m-lhist964o]

Option en cultures et éthique du numérique [15.0]

Le numérique a transformé nos vies et notre culture à tel point que tout se passe aujourd'hui dans « l'espace numérique » puisque notre propre espace, notre temps et notre existence sont tous profondément numérisés. Dans la « culture de la connectivité », le numérique est omniprésent, nous sommes, d'une manière ou d'une autre, toujours en ligne, tandis que la technologie n'est plus seulement « à portée de main », mais s'infiltré et fusionne déjà intimement avec nos pensées, nos sensations, et même nos corps.

L'option en cultures et éthique numériques propose des cours axés sur ces changements profonds apportés par le numérique dans tous les domaines de la vie et dans les disciplines universitaires. Elle invite les étudiants à réfléchir de manière critique et créative aux évolutions à grande échelle qui en résultent et les dote des compétences et des outils nécessaires pour aborder leurs sujets dans une perspective d'avant-garde, actuellement très nécessaire, véritablement efficace et globale.

Les sujets et les applications pratiques enseignés dans cette option ouvrent également le champ de nos domaines de spécialisation à des points de vue interdisciplinaires plus larges, nous rendant ainsi prêts à être professionnellement polyvalents et à réussir dans un monde numérique profondément transformé.

<https://sites.uclouvain.be/chairealtissia/>

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)



Option Obligatoire Pluralités et critiques postcoloniales : Histoire, monde et sociétés [15.0]

Cette option vise à approfondir l'étude et la pratique du décentrement critique en histoire. Il s'agira non seulement de mobiliser des cadres épistémologiques issus d'autres disciplines en sciences sociales, mais aussi de se former aux travaux d'historiens et d'historiennes qui questionnent le passé de manière inclusive et décentrée, et qui interrogent les systèmes de pouvoir et les rapports de domination et de dépendance (ethniques, économiques, politiques, culturels, de genre, religieux...).

- Obligatoire
-



Cours au choix [15.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc.)

				Bloc annuel	
				1	2
⌘ LARKO2350	Archéologie grecque	Jean Vanden Broeck-Parant	FR [q1] [45h] [5 Crédits]   > English-friendly	x	x
⌘ LARKO2372	Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines	Valentina Limina (supplée Marco Cavalieri)	FR [q1] [45h] [5 Crédits]  	x	x
⌘ LARKO2385	Archéologie de la Gaule romaine		FR [q1] [45h] [5 Crédits]  	x	x
⌘ LFIAL2552	Séminaire d'Histoire des sciences de l'antiquité	Grégory Clesse	FR [q2] [22.5h] [5 Crédits]  	x	x

ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.

Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)



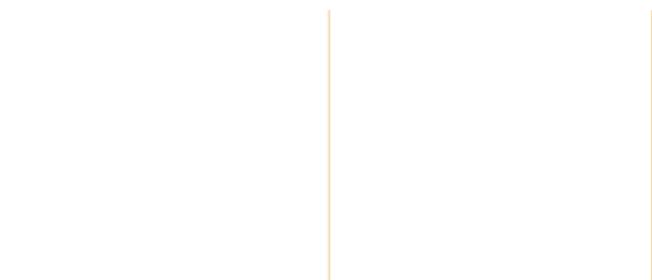
PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées

HIST2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS



candidat doit vérifier qu'il répond aux [conditions d'accès spécifiques](#).

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les [passerelles](#) vers l'université

Si une passerelle a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre le diplôme de Haute École et ce programme de master (voir tableau ci-dessous), l'étudiant doit, après inscription, prendre contact avec la Faculté pour l'élaboration du module complémentaire intégré au programme de master.

Si aucune passerelle n'a été prévue, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

Diplômes	Accès	Remarques
BA - AESI orientation Sciences humaines: géographie, histoire, sciences sociales - crédits supplémentaires entre 45 et 60	Les enseignements supplémentaires éventuels peuvent être consultés dans le module complémentaire .	Type court

Diplômés du 2° cycle universitaire

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Licenciés			
Licence en histoire		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription)
Masters			
Master [60] en histoire		Accès direct	Programme établi sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir Procédures d'admission et d'inscription) La prise en compte du parcours d'études antérieur de l'étudiant pourra permettre de valoriser de 45 à 60 crédits.
Master [120] en histoire , deuxième finalité		Accès direct	Au terme du master 120, chaque finalité du Master [120] en histoire peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

[Master \[60\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#)

[Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation](#)

de l'étudiant (voir [Procédures d'admission et d'inscription](#))

--

- **Expérience acquise.** Si le diplôme d'accès a été obtenu il y a plus de 5 ans, il est impératif que l'expérience acquise depuis la sortie des études soit en lien direct avec le domaine d'études du programme demandé.

Les modifications des conditions d'accès sur dossier pour 2025-2026 de la Faculté de philosophie, arts et lettres seront disponibles dans ce [document](#) .

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La [Réforme des Titres et Fonctions](#), en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

PÉDAGOGIE

Le tronc commun du master 120 offre des cours de techniques de la recherche, de communication scientifique des savoirs en histoire et d'approche épistémologique de l'histoire, ainsi que des enseignements interactifs à partir de dossiers couvrant les différentes périodes historiques dans le domaine « Gouvernance et sociétés ».

Un vaste choix de cours à option permet tout à la fois d'approfondir des connaissances acquises dans le programme de bachelier et d'initier une démarche interdisciplinaire.

Une place toute particulière est réservée au séminaire (10 crédits) qui requiert d'importantes recherches en bibliothèques et dans les centres d'archives, ainsi qu'un substantiel travail de critique documentaire, de préparation d'une synthèse orale et écrite.

Le mémoire de master doit être un travail personnel fondé sur des sources de première main, où l'étudiant met en oeuvre les acquis de sa formation. Sa réalisation fait l'objet d'un encadrement suivi de la part du promoteur et d'une évaluation, en fin du premier bloc, portant sur le repérage et la présentation critique des sources et travaux, et sur l'approche méthodologique du sujet.

Dans la finalité approfondie, option est faite de privilégier des études de cas. Les deux autres finalités spécialisées incluent des visites et des stages en milieu professionnel.

Enfin, par ses options pédagogiques, le programme offre à des étudiants étrangers la possibilité de se familiariser avec de nouveaux champs et méthodes de la recherche, en contact étroit avec les sources.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au [règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Selon les types d'enseignement et de cours, l'évaluation peut revêtir différentes formes. Certains cours donneront lieu à des évaluations orales et/ou écrites traditionnelles (prenant place lors d'une des 3 sessions d'examens : janvier - juin - août/septembre), tandis que l'évaluation de séminaires impliquera une participation plus substantielle de l'étudiant et l'évaluation de travaux personnels. Les modalités de l'évaluation seront précisées au début de chaque enseignement.

Certaines matières, exercices, séminaires et stages (internes ou externes à l'UCLouvain), axées sur le développement des

Ce programme de master offre également la possibilité d'effectuer **des stages** en Belgique ou à l'étranger. Les stages sont en lien avec la finalité choisie ou, dans certains cas, avec le mémoire de fin d'étude.

Pour en savoir plus :

- [Contacts](#)
- [Informations pratiques sur les séjours d'études](#)
- [Informations sur les stages internationaux](#)

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Au terme du [Master \[120\] en histoire](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master
2. s'inscrire à l'agrégation
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation)
4. accéder au 3e cycle de formation
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en histoire](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire\)](#).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>

3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation relations internationales](#)
- [Master \[120\] en sciences politiques, orientation générale](#)

Le [Master \[120\] en histoire](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en histoire, histoire de l'art et archéologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

Dernière mise à jour : mars 2020

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres ([FIAL](#))

Secteur

Secteur des sciences humaines ([SSH](#))

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: [+32 \(0\) 10 47 48 50](tel:+32210474850)

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures ([EHAC](#))

Responsable académique du programme: [Laurence Van Ypersele](#)

Jury

- Présidente: [Laurence Van Ypersele](#)
- Secrétaire: [Gilles Lecuppre](#)
- 3e membre du jury restreint: [Emmanuel Debruyne](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be